



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Revendications des formateurs de la Croix-Rouge française

Question écrite n° 42008

Texte de la question

Mme Sophie Mette interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur le récent mouvement de grève et les revendications de l'ensemble des établissements de formation de la Croix-Rouge française. Plus de 25 % des quelque 1 600 salariés de la filière formation, soit 12 % de l'offre de formation pour les infirmiers en France, portent ainsi un message précis. À la demande des ARS, les quotas des étudiants infirmiers et aides-soignants sont en augmentation, dans un contexte où le référentiel de formation aide-soignant change. Pourtant, les salariés de la filière formation estiment que cette exigence contraste avec un niveau de salaire et des conditions de travail trop faibles. Alors qu'ils ont été mobilisés comme tous les soignants lors de la pandémie de covid-19, le Ségur de la santé ne leur a pas permis d'accéder à une prime. Les écarts de salaire entre eux et le service public augmentent ainsi et il en découle un sentiment d'injustice. L'attractivité de la profession, de même, s'en trouve dégradée. À ce jour, les mesures qui ont été proposées aux formateurs par la Croix-Rouge française ne les satisfont pas. Ils parlent désormais d'épuisement et d'un nombre croissant de volontés de démission. Ainsi ces personnels portent-ils plusieurs revendications, telles qu'une revalorisation salariale, le rattrapage des mesures du Ségur de la santé, le paiement des heures de grève et d'autres encore. Elle lui demande quelles réponses il apportera à ces demandes.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Mette](#)

Circonscription : Gironde (9^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42008

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 octobre 2021](#), page 7647

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)